

CHU de Nantes

**livret d'information**

# Accueil des familles

# Médecine intensive réanimation

Immeuble Jean-Monnet

rez-de-chaussée bas

30 boulevard Jean-Monnet

44 000 Nantes



CENTRE HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE DE NANTES

*L'équipe de réanimation a conçu pour vous ce livret d'accueil. Il a pour but de vous aider à comprendre l'environnement dans lequel votre proche est pris en charge.*

*La réanimation est la prise en charge de patients présentant ou susceptibles de présenter la défaillance d'un ou plusieurs organes, mettant en jeu le pronostic vital.*

*Le service de réanimation médicale accueille, 24h sur 24, des patients nécessitant des **soins de réanimation et/ou une surveillance continue.***

*Votre proche est actuellement hospitalisé en réanimation, il va ainsi bénéficier, 24h sur 24, d'une **surveillance spécifique et d'un traitement adapté, encadré par des professionnels formés à cette spécialité.***

## Les visites

**Votre proche peut recevoir des visites tous les jours**, à l'heure de votre choix. Sachez toutefois que vous serez amené à patienter le temps de la réalisation des soins et qu'un **grand nombre de soins sont réalisés dans la matinée.**

Par le biais de l'interphone, un soignant vous accueillera et vous ouvrira la porte afin que vous puissiez avancer en salle d'attente.

## Recommandations pour les visites

→ Par mesure d'hygiène, nous mettons à votre disposition un vestiaire (avec le numéro de la chambre de votre proche), se fermant à clé, dans lequel vous déposerez vos effets personnels (l'hôpital se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol)

→ **Pour une première visite**, vous devrez attendre qu'un soignant vienne vous chercher, afin de vous expliquer le fonctionnement du service. Vous réaliserez une hygiène des mains.

→ **Si vous êtes déjà venu**, vous vous rendez dans la chambre de votre proche après avoir réalisé une hygiène des mains.

Nous vous remercions d'être vigilants à nos « présences », si une lumière (verte, blanche ou rouge) est allumée au-dessus de la porte, cela signifie qu'un soin est en cours, merci de retourner en salle d'attente. Par mesure de confidentialité, **vous n'êtes pas autorisé à patienter dans les couloirs.**

L'équipe soignante, le patient ou ses proches peuvent moduler la durée et le nombre de visites.

La psychologue du service se met à votre disposition pour tout accompagnement. Vous pouvez demander à l'infirmière de votre proche de la contacter.

**La visite des jeunes enfants peut être autorisée.** Il est important que vous nous fassiez part de leurs demandes afin que nous vous aidions à trouver des réponses adaptées.

## La chambre

La chambre de réanimation est composée de divers appareils qui émettent des alarmes et qui assurent la sécurité de votre proche (scope, respirateur, seringues électriques, machine de dialyse...). C'est un environnement impressionnant et bruyant, mais nécessaire. Si une alarme se déclenche, elle est analysée par l'équipe soignante qui prend la mesure appropriée.

***pompe d'alimentation entérale***

***surveillance des paramètres vitaux***



***assistance respiratoire***

***perfusion intraveineuse***

Afin de personnaliser la chambre, vous pouvez apporter des photos, dessins, ou affiches... En raison du risque infectieux, les fleurs et les plantes sont interdites.

## L'équipe soignante

La présence médicale et paramédicale est permanente. L'équipe soignante est composée :

- d'un chef de service ;
- de médecins réanimateurs ;
- d'internes ;
- d'un cadre supérieur de santé et de deux cadres de santé ;
- d'infirmiers et d'aides-soignants ;
- de kinésithérapeutes ;
- de secrétaires ;
- d'une psychologue ;
- d'une assistante sociale.

## Informations aux proches

Il vous est possible de rencontrer le médecin référent de votre proche **au moment qui vous convient**. N'hésitez pas à en faire la demande. Si le médecin est indisponible, un autre moment de rencontre vous sera proposé. L'équipe peut également vous solliciter pour un entretien afin d'échanger sur la prise en charge de votre proche.

Toute personne majeure hospitalisée dans un établissement de santé peut désigner une **personne de confiance**. Son rôle est d'accompagner le patient lors de ses démarches. Dans les situations où votre proche ne pourrait pas s'exprimer, l'équipe médicale peut vous consulter pour connaître votre avis sur la situation.

## Téléphone

**Vous pouvez aussi demander des nouvelles par téléphone.** Les informations données seront plus ponctuelles et moins détaillées que lors d'une visite. Par ailleurs, par souci du respect du secret médical, mais aussi pour ne pas surcharger l'équipe soignante, il est souhaitable de désigner **un référent** qui pourra prendre des nouvelles et les transmettre à l'entourage.

## Recherche clinique

**Notre objectif essentiel est de toujours chercher à améliorer les soins délivrés aux patients.** Dans ce but, l'équipe médicale et paramédicale du service de médecine intensive réanimation conduit des travaux de recherche clinique. La loi et la réglementation encadrent très précisément ces recherches :

Dès qu'une intervention autre que les soins habituels est envisagée, de la simple consultation **pouvant modifier la prise en charge** à l'essai d'un nouveau traitement, **le consentement du patient sera obligatoirement recueilli.** Si le patient n'est pas en mesure de donner son consentement, un proche peut le faire pour lui. Il se peut donc que le médecin vous sollicite en ce sens.

Pour les recherches dites « observationnelles », sans intervention autre que des soins habituels, il n'est pas nécessaire de recueillir le consentement **écrit** du patient : **un accord oral du patient ou d'un proche** suffit. Cet accord sera mentionné par le médecin dans le dossier médical du patient.

Nous vous informons aussi de la possibilité, pour certaines recherches, de la **réalisation** d'un simple recueil de données médicales contenues dans le dossier du patient. **Le patient peut à tout moment s'opposer à l'exploitation de ces données. S'il (elle) ne peut le faire lui-même, n'hésitez pas à nous en faire part.**

## Confort et sécurité

Du fait de l'état de santé de votre proche, la communication peut être altérée. **Vous pouvez lui parler et le toucher, votre présence et votre contact peuvent à la fois le rassurer et l'apaiser.**

Pour la sécurité du patient, nous pouvons mettre les barrières de lit et utiliser des systèmes de contention.

Nous accordons beaucoup d'importance à améliorer le confort, à réduire la douleur et l'anxiété des patients. Si vous percevez un inconfort, n'hésitez pas à nous en informer.

Durant toute la durée de l'hospitalisation en réanimation, nous fournissons le linge. Vous pouvez apporter ses produits d'hygiène personnels (savon, crème, shampoing...)

Les patients sont autorisés à conserver leur téléphone portable (l'établissement ne pourra être tenu responsable en cas de perte ou de vol).

À tout moment, il est possible de demander un représentant du culte.

**RAPPEL INFOS PRATIQUES**

## Numéros d'appel

☎ **02 44 76 80 61**  
(chambres 1 à 5)

☎ **02 44 76 80 64**  
(chambres 16 à 20)

☎ **02 44 76 80 62**  
(chambres 6 à 10)

☎ **02 44 76 80 65**  
(chambres 21 à 25)

☎ **02 44 76 80 63**  
(chambres 11 à 15)

☎ **02 44 76 80 66**  
(chambres 26 à 30)

Pour le bon déroulement des soins, nous vous invitons à nous contacter de préférence pendant les périodes indiquées en **vert**.

**Jour**

7h15 – 8h

8h – 10h30

10h30 – 19h15

**Nuit**

19h15 – 20h

20h – 7h15

Echanges avec l'équipe soignante favorisés entre 14h30 et 18h.

## Les visites

Après vous être annoncé à l'interphone :

<sup>1/</sup> Veuillez déposer vos effets personnels dans les casiers prévus à cet effet.

<sup>2/</sup> Veuillez-vous laver les mains puis les frictionner à la solution hydro-alcoolique.

<sup>3/</sup> Vous pouvez ensuite rejoindre la chambre de votre proche si nos témoins de présence sont éteints.

Pendant les soins, vous êtes invités à vous rendre dans la salle d'attente.

Visites possibles 24h/24.

**Vous n'êtes pas autorisés à patienter dans le couloir.**

# Lexique

## **Analgésie**

Prise en charge et suppression de la sensation de la douleur.

## **Cathéter veineux**

Sonde souple positionnée dans une veine permettant d'administrer des traitements.

## **Dialyse**

Technique permettant d'éliminer les toxines en filtrant le sang du patient de façon continue ou intermittente, en remplacement de ses propres reins devenus défaillants.

## **Drain**

Extériorisation d'un liquide (sang, sérosité...) de l'organisme à l'aide d'un système d'aspiration relié à un bocal collecteur.

## **Extubation**

Retrait de la sonde d'intubation lorsque le patient est suffisamment réveillé et qu'il peut respirer tout seul.

## **Infection liée aux soins**

Infection acquise ou développée en milieu hospitalier.

## **Intubation**

Sonde d'intubation située dans la trachée et passant par la bouche ou le nez. Elle est reliée à un respirateur pour aider le patient à respirer lors d'une anesthésie ou durant le réveil.

## **Pacemaker (stimulateur cardiaque)**

Pile externe ou interne selon les situations qui est destinée à aider ou remplacer la fonction d'activité électrique du cœur si celle-ci est défaillante de manière temporaire ou définitive.

## **Respirateur**

C'est un appareil permettant une respiration artificielle. Il est raccordé à la sonde d'intubation ou à une trachéotomie.

## **Scope**

Appareil qui permet la surveillance, en permanence, de certains paramètres vitaux du patient (taux d'oxygène dans le sang, pression artérielle, rythme cardiaque,...). Il permet à l'équipe soignante de veiller constamment sur le patient.

## **Sédation**

Administration d'un traitement qui assure un sommeil plus ou moins profond.

## **Seringue électrique**

Appareil qui permet le contrôle de l'administration des perfusions et des traitements.

## **Sonde gastrique**

Sonde souple passant par le nez ou la bouche, qui descend dans l'estomac. Elle peut permettre en particulier d'alimenter un patient.

## **Sonde urinaire**

Sonde souple qui va jusque dans la vessie pour le recueil des urines.

## **Trachéotomie**

Ouverture de la face avant du cou permettant d'insérer une canule au niveau de la trachée. Elle permet au patient de respirer sans faire passer l'air par la bouche ou le nez.

## **Ventilation non invasive (VNI)**

Respiration artificielle à l'aide d'un masque ayant pour but d'améliorer l'oxygénation.

## Pour venir

Trois possibilités d'accès:

- 1 par l'accueil de l'immeuble Jean-Monnet (de 7 h 30 à 19 h 30).
- 2 par l'entrée principale de l'Hôtel-Dieu (week-end et jours fériés de 6 h à 20 h 30).
- 3 par l'accueil des urgences (aux autres horaires).

